

AGRICULTURE COMMERCE INDUSTRIE

LES IMPOTS DU CULTIVATEUR QUI, LUI-MÊME, MOUD SON BLÉ

A la suite d'une démarche faite par M. Paul Bersez, sénateur du Nord, auprès de M. le ministre des Finances, la lettre suivante vient d'être adressée à notre sénateur par M. le directeur du contrôle des administrations financières et des dépenses engagées :

« Vous m'avez communiqué une lettre dans laquelle M. Fernand Leriche, conseiller général, maire de Biesmes-Tour, demande à un cultivateur qui moule lui-même le blé provenant de sa récolte et vend la farine ainsi obtenue est passible de ce fait de la patente ou d'autres impôts commerciaux quelconques.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le fait pour un agriculteur de vendre la farine extraite des blés de sa récolte ne le prive pas de l'exemption de patente prévue en faveur des cultivateurs par l'article 17, paragraphe 3 de la loi du 15 juillet 1880.

« Par contre, l'intéressé est passible de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux à raison des profits qu'il retire de la fabrication et de la vente de la farine, aucune disposition d'exemption n'étant prévue en faveur des cultivateurs qui se livrent à des opérations industrielles en dehors des usages normaux de l'exploitation agricole.

« Toutefois, le cultivateur envisagé est exonéré de la taxe du chiffre d'affaires sur ses ventes de farine par application des dispositions de l'article 13 de la loi du 31 juillet 1929 ».

POUR FAVORISER LA VENTE DU MIEL

Profitant de l'expérience acquise par le Syndicat Agricole du Patois et en accord avec lui, un groupe d'apiculteurs des Deux-Sèvres a fondé un nouveau syndicat dénommé « Miel France » devant exclusivement s'occuper de la vente du miel de ses adhérents.

La cotisation exigée par la loi des adhérents est fixée à 1 franc par an. Toutes les fonctions des membres du Conseil d'Administration sont gratuites. Les syndiqués ne peuvent mettre en vente que le miel absolument pur, récolté dans leurs ruches.

Les frais de gestion sont couverts par une taxe de valeur sur le produit des ventes. Les excédents disponibles seront utilisés à la propagande pour la consommation du miel pur.

Renseignements : M. Tardif, 7, place de la Comédie, Niort (Deux-Sèvres).

GASTON MINET, Tailleur LILLE 42, rue de Paris, LILLE VETEMENTS tout FAITS et MESURE Voir Nouveautés de la Saison

CONCOURS DÉPARTEMENTAL ANNUEL DE CHARLEVILLE

La Société d'Agriculture des Ardennes tiendra cette année son grand concours annuel, le dimanche 3 juin, à Charleville, place de l'Agriculture.

Comme précédemment, ce concours groupera les plus beaux sujets de races chevalines ardennaises, des concourus bovins hollandaise, bleue et normandes et des espèces ovine et porcine locales.

Ce concours est doté de 40.000 francs de primes, y compris les récompenses prévues pour les services ruraux.

M. Bersez, sénateur du Nord, a été nommé président de ce concours.

Le règlement du concours est en vente chez les libraires et chez les fournisseurs de matériel agricole.

Le règlement du concours est en vente chez les libraires et chez les fournisseurs de matériel agricole.

Le règlement du concours est en vente chez les libraires et chez les fournisseurs de matériel agricole.

Le règlement du concours est en vente chez les libraires et chez les fournisseurs de matériel agricole.

Le règlement du concours est en vente chez les libraires et chez les fournisseurs de matériel agricole.

Le règlement du concours est en vente chez les libraires et chez les fournisseurs de matériel agricole.

Le règlement du concours est en vente chez les libraires et chez les fournisseurs de matériel agricole.

Le règlement du concours est en vente chez les libraires et chez les fournisseurs de matériel agricole.

LE POUVOIR D'ACHAT DES PAYSANS NE CESSE DE DIMINUER

Il est notoire que l'appauvrissement graduel des paysans a comme conséquence une diminution de leur pouvoir d'achat. Les petites bourgades rurales ne connaissent plus l'abondance des acheteurs les jours de marché. Le commerce général s'en ressent et l'économie tout entière du pays s'en trouve affectée.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 31. — VIANDES : Bœufs : Quartier derrière, 8 devant, 2.50 ; Aloyau, 13.50 ; Cuisses, 7.25 ; Trains entiers, 8.75 ; Veaux : 1re qualité, 9.85 ; 2e, 7.50 ; 3e, 5.70 ; Pan Cuisseau, 10 ; Moutons : 1re qualité, 14 ; 2e, 12 ; 3e, 8.45 ; Gigots, 16 ; Carrés par 20 ; Epauls, 7.50 ; Porcs : 1re, 9 ; 2e, 6.70 ; Filets, 4.00 ; Jambons, 8.50 ; Lard, 3 ; Beurre : Laiteries Normandes, 12.75 ; Charbonnets Touraine, 14.15 ; Malaxés Normandie, 12 ; Malaxés Bretagne, 11.00 ; Œufs : Picardie et Normandie, 3.45 ; Bretagne, 2.75 ; Poitou Touraine Centre, 3.50 ; Fromages : Brie moyen, 90 ; Camembert Normandie, 1.45 ; Divers, 70 ; Lisieux, 210 ; Pont-Evêque, 180 ; Poitou, 180 ; Charbonnets Touraine, 700 ; Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 12.75 ; Fermes, 11 ; Lapins morts, de Bresse, 24.75 ; Poules de Bretagne, 11.50 ; Œufs : 1re qualité, 0.80 ; 2e, 0.70 ; 3e, 0.60 ; Homards vivants, 21.50 ; Langoustes vivantes, 23 ; Maquereaux Français gros, 2 ; petits, 3 ; Mérous bretons, 3 ; Ormeaux, 1 ; Raies, 2.50 ; Sardines salées Brez, 17.50 ; Fraiches, 20 ; Moules Isigny, 70.

A PARIS, 31. — CÉRÉALES : Blés : cote officielle, 130.50, base 76 k., tous incotés. — Farines : Cote officielle, incotée, tous incotés. — Maïs : Cote officielle, 94, tous incotés. — Avoines : Fabrie, cote officielle, 45 ; disp. cote officielle, 45 ; courant, 42.50-42.50-42.75 payés ; prochain, 44.50 payé ; juillet, 46-45.75 payés ; août, 47.25 payé ; 3 d'oct., 48.50-48.75 ; 3 de sept., 49.25 payé ; 3 d'oct., 50 payé. — Seigles : Cote officielle, 74, tous incotés. — Orges : Cote officielle, 76, tous incotés.

Sucre. — Tendances irrégulières, courant, 224-224.50 ; proch., 224.50 ; juillet, 223.50 ; août, 223-223.50 ; sept., 217 ; 3 d'oct., 208 ; 3 de nov., 208-208.50, tous payés, cote officielle, 224.50-225.

Alcools libres. — Tendances calmes, courant, 460 ; proch., incoté. — Huiles de Lin et Colza. — Incotées.

A PARIS, 31. — Marché de La Villette. — Bœufs : amenés, 1.634 ; inventés, 1.050 ; 1re qualité, 680 ; 2e, 580 ; 3e, 480 ; extra, 750 ; Veaux : 1.088 ; 210 ; 800 ; 430 ; 390 ; 530 ; Veaux : 2.418 ; 302 ; 950 ; 770 ; 980 ; 1.140 ; — Moutons : 5.248 ; 3.590 ; 1.180 ; 1.678 ; 2.231 ; 2.231 ; 600 ; 430 ; 714 ; 167 ; février, 167 ; mars, 167.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION
A Douai, 31. — Marché aux bestiaux. — Au marché hebdomadaire de la Place du Bassin à Douai, il a été amené 315 bêtes ainsi réparties : 38 Bœufs, 3 à 3.80 le k. ; 120 Vaches, 2.10 à 2.80 ; 17 taureaux, 2 à 2.70 le k. ; 85 veaux, 4 à 6 fr. le k. — Quelques invendus.

MARCHÉS DES CAFÉS
LE HAVRE, 31. — CÂTIRES. — Tendances calmes. Ventes : 1.000 ; Mai, 164 ; juin, 165.25 ; juillet, 165.25 ; août, 165.25 ; septembre, 166.75 ; octobre, 166.75 ; novembre, 167 ; décembre, 167 ; janvier, 167 ; février, 167 ; mars, 167.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION
A Douai, 31. — Marché aux bestiaux. — Au marché hebdomadaire de la Place du Bassin à Douai, il a été amené 315 bêtes ainsi réparties : 38 Bœufs, 3 à 3.80 le k. ; 120 Vaches, 2.10 à 2.80 ; 17 taureaux, 2 à 2.70 le k. ; 85 veaux, 4 à 6 fr. le k. — Quelques invendus.

MARCHÉS DES CAFÉS
LE HAVRE, 31. — CÂTIRES. — Tendances calmes. Ventes : 1.000 ; Mai, 164 ; juin, 165.25 ; juillet, 165.25 ; août, 165.25 ; septembre, 166.75 ; octobre, 166.75 ; novembre, 167 ; décembre, 167 ; janvier, 167 ; février, 167 ; mars, 167.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION
A Douai, 31. — Marché aux bestiaux. — Au marché hebdomadaire de la Place du Bassin à Douai, il a été amené 315 bêtes ainsi réparties : 38 Bœufs, 3 à 3.80 le k. ; 120 Vaches, 2.10 à 2.80 ; 17 taureaux, 2 à 2.70 le k. ; 85 veaux, 4 à 6 fr. le k. — Quelques invendus.

MARCHÉS DES CAFÉS
LE HAVRE, 31. — CÂTIRES. — Tendances calmes. Ventes : 1.000 ; Mai, 164 ; juin, 165.25 ; juillet, 165.25 ; août, 165.25 ; septembre, 166.75 ; octobre, 166.75 ; novembre, 167 ; décembre, 167 ; janvier, 167 ; février, 167 ; mars, 167.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION
A Douai, 31. — Marché aux bestiaux. — Au marché hebdomadaire de la Place du Bassin à Douai, il a été amené 315 bêtes ainsi réparties : 38 Bœufs, 3 à 3.80 le k. ; 120 Vaches, 2.10 à 2.80 ; 17 taureaux, 2 à 2.70 le k. ; 85 veaux, 4 à 6 fr. le k. — Quelques invendus.

MARCHÉS DES CAFÉS
LE HAVRE, 31. — CÂTIRES. — Tendances calmes. Ventes : 1.000 ; Mai, 164 ; juin, 165.25 ; juillet, 165.25 ; août, 165.25 ; septembre, 166.75 ; octobre, 166.75 ; novembre, 167 ; décembre, 167 ; janvier, 167 ; février, 167 ; mars, 167.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION
A Douai, 31. — Marché aux bestiaux. — Au marché hebdomadaire de la Place du Bassin à Douai, il a été amené 315 bêtes ainsi réparties : 38 Bœufs, 3 à 3.80 le k. ; 120 Vaches, 2.10 à 2.80 ; 17 taureaux, 2 à 2.70 le k. ; 85 veaux, 4 à 6 fr. le k. — Quelques invendus.

MARCHÉS DES CAFÉS
LE HAVRE, 31. — CÂTIRES. — Tendances calmes. Ventes : 1.000 ; Mai, 164 ; juin, 165.25 ; juillet, 165.25 ; août, 165.25 ; septembre, 166.75 ; octobre, 166.75 ; novembre, 167 ; décembre, 167 ; janvier, 167 ; février, 167 ; mars, 167.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION
A Douai, 31. — Marché aux bestiaux. — Au marché hebdomadaire de la Place du Bassin à Douai, il a été amené 315 bêtes ainsi réparties : 38 Bœufs, 3 à 3.80 le k. ; 120 Vaches, 2.10 à 2.80 ; 17 taureaux, 2 à 2.70 le k. ; 85 veaux, 4 à 6 fr. le k. — Quelques invendus.

MARCHÉS DES CAFÉS
LE HAVRE, 31. — CÂTIRES. — Tendances calmes. Ventes : 1.000 ; Mai, 164 ; juin, 165.25 ; juillet, 165.25 ; août, 165.25 ; septembre, 166.75 ; octobre, 166.75 ; novembre, 167 ; décembre, 167 ; janvier, 167 ; février, 167 ; mars, 167.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION
A Douai, 31. — Marché aux bestiaux. — Au marché hebdomadaire de la Place du Bassin à Douai, il a été amené 315 bêtes ainsi réparties : 38 Bœufs, 3 à 3.80 le k. ; 120 Vaches, 2.10 à 2.80 ; 17 taureaux, 2 à 2.70 le k. ; 85 veaux, 4 à 6 fr. le k. — Quelques invendus.

MARCHÉS DES CAFÉS
LE HAVRE, 31. — CÂTIRES. — Tendances calmes. Ventes : 1.000 ; Mai, 164 ; juin, 165.25 ; juillet, 165.25 ; août, 165.25 ; septembre, 166.75 ; octobre, 166.75 ; novembre, 167 ; décembre, 167 ; janvier, 167 ; février, 167 ; mars, 167.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION
A Douai, 31. — Marché aux bestiaux. — Au marché hebdomadaire de la Place du Bassin à Douai, il a été amené 315 bêtes ainsi réparties : 38 Bœufs, 3 à 3.80 le k. ; 120 Vaches, 2.10 à 2.80 ; 17 taureaux, 2 à 2.70 le k. ; 85 veaux, 4 à 6 fr. le k. — Quelques invendus.

MARCHÉS DES CAFÉS
LE HAVRE, 31. — CÂTIRES. — Tendances calmes. Ventes : 1.000 ; Mai, 164 ; juin, 165.25 ; juillet, 165.25 ; août, 165.25 ; septembre, 166.75 ; octobre, 166.75 ; novembre, 167 ; décembre, 167 ; janvier, 167 ; février, 167 ; mars, 167.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION
A Douai, 31. — Marché aux bestiaux. — Au marché hebdomadaire de la Place du Bassin à Douai, il a été amené 315 bêtes ainsi réparties : 38 Bœufs, 3 à 3.80 le k. ; 120 Vaches, 2.10 à 2.80 ; 17 taureaux, 2 à 2.70 le k. ; 85 veaux, 4 à 6 fr. le k. — Quelques invendus.

MARCHÉS DES CAFÉS
LE HAVRE, 31. — CÂTIRES. — Tendances calmes. Ventes : 1.000 ; Mai, 164 ; juin, 165.25 ; juillet, 165.25 ; août, 165.25 ; septembre, 166.75 ; octobre, 166.75 ; novembre, 167 ; décembre, 167 ; janvier, 167 ; février, 167 ; mars, 167.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION
A Douai, 31. — Marché aux bestiaux. — Au marché hebdomadaire de la Place du Bassin à Douai, il a été amené 315 bêtes ainsi réparties : 38 Bœufs, 3 à 3.80 le k. ; 120 Vaches, 2.10 à 2.80 ; 17 taureaux, 2 à 2.70 le k. ; 85 veaux, 4 à 6 fr. le k. — Quelques invendus.

MARCHÉS DES CAFÉS
LE HAVRE, 31. — CÂTIRES. — Tendances calmes. Ventes : 1.000 ; Mai, 164 ; juin, 165.25 ; juillet, 165.25 ; août, 165.25 ; septembre, 166.75 ; octobre, 166.75 ; novembre, 167 ; décembre, 167 ; janvier, 167 ; février, 167 ; mars, 167.50.

A Somain, 31. — Bœufs, 17 fr. le k. ; veaux, 0.30 à 0.35 p. ; moutons, 8 fr. p. ; camembert, 2 fr. ; fromages, 1 et 1.25 p. ; laitues, 0.75 et 1 fr. ; petits pois, 2.25 le k. ; carottes nouvelles, 2.50 à 3.50 le k. ; choux-fleurs, 2 à 3 fr. u. ; asperges, 4 fr. id. k. ; tomates, 5 fr. le k. ; pommes au couteau, 4.50 à 5 fr. le k. ; oignons, 5.50 le k. ; oranges, 2 et 2.50 le kilo

A Le Gâteau, 31. — Beurre, 6.50 et 6.75 le livre ; œufs, 0.30 p. ; fromage blanc frais du pays, 1.50 le k. ; pommes de terre rondes, 0.60 et 0.65 le k. ; longues, 0.90 le k. ; nouvelles, 1.75 le k. ; carottes nouvelles, 4 fr. le k. ; petits pois nouveaux, 1.50 la livre ; haricots secs, 3.50 à 4 fr. le k. ; choux verts, 1.50 p. ; choux-fleurs, 3 fr. p. ; choux-navets, 0.50 p. ; navets nouveaux, 9 fr. le k. ; oignons, 1.50 le k.

A Audruin, 31. — Beurre, 5.75 à 6.50 le livre ; œufs, 8 à 8.25 le quarteron ; poules, 30 à 35 fr. la c. ; poulets, 35 à 40 fr. la c. ; canards, 25 à 28 fr. la c. ; pigeons, 7 à 9 fr. la c. ; lapins, 8 à 10 fr. p. ; pommes de terre vieilles, 60-65 fr. les 100 k. ; nouvelles, 2 à 2.50 fr. la c. ; lapins, 8 à 20 fr. p. ; pommes de terre nouvelles, 1.25 la livre ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; escourgeon, 55 fr. ; maïs, 90 fr.

A Hesdin, 31. — Beurre, 5 et 5.5 fr. la livre ; œufs, 8 à 8.50 le quarteron ; pommes de terre vieilles, 60-65 fr. les 100 k. ; nouvelles, 2 à 2.50 fr. la c. ; lapins, 8 à 20 fr. p. ; pommes de terre nouvelles, 1.25 la livre ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; escourgeon, 55 fr. ; maïs, 90 fr.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

A Ais-sur-la-Lys, 31. — 25 petits veaux, 72 à 135 fr. ; 250 veaux, 20 à 36 fr. la c. ; oies, 30-32 fr. p. ; oies, 28 à 32 fr. la c. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; lapins à élever, 3 à 6 fr. p. ; gros à tuer, 15 à 25 fr. p. ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; maïs, 82 à 92 fr. suivant broasage et ventillage.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

A Ais-sur-la-Lys, 31. — 25 petits veaux, 72 à 135 fr. ; 250 veaux, 20 à 36 fr. la c. ; oies, 30-32 fr. p. ; oies, 28 à 32 fr. la c. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; lapins à élever, 3 à 6 fr. p. ; gros à tuer, 15 à 25 fr. p. ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; maïs, 82 à 92 fr. suivant broasage et ventillage.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

A Ais-sur-la-Lys, 31. — 25 petits veaux, 72 à 135 fr. ; 250 veaux, 20 à 36 fr. la c. ; oies, 30-32 fr. p. ; oies, 28 à 32 fr. la c. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; lapins à élever, 3 à 6 fr. p. ; gros à tuer, 15 à 25 fr. p. ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; maïs, 82 à 92 fr. suivant broasage et ventillage.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

A Ais-sur-la-Lys, 31. — 25 petits veaux, 72 à 135 fr. ; 250 veaux, 20 à 36 fr. la c. ; oies, 30-32 fr. p. ; oies, 28 à 32 fr. la c. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; lapins à élever, 3 à 6 fr. p. ; gros à tuer, 15 à 25 fr. p. ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; maïs, 82 à 92 fr. suivant broasage et ventillage.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

A Ais-sur-la-Lys, 31. — 25 petits veaux, 72 à 135 fr. ; 250 veaux, 20 à 36 fr. la c. ; oies, 30-32 fr. p. ; oies, 28 à 32 fr. la c. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; lapins à élever, 3 à 6 fr. p. ; gros à tuer, 15 à 25 fr. p. ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; maïs, 82 à 92 fr. suivant broasage et ventillage.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

A Ais-sur-la-Lys, 31. — 25 petits veaux, 72 à 135 fr. ; 250 veaux, 20 à 36 fr. la c. ; oies, 30-32 fr. p. ; oies, 28 à 32 fr. la c. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; lapins à élever, 3 à 6 fr. p. ; gros à tuer, 15 à 25 fr. p. ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; maïs, 82 à 92 fr. suivant broasage et ventillage.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

A Ais-sur-la-Lys, 31. — 25 petits veaux, 72 à 135 fr. ; 250 veaux, 20 à 36 fr. la c. ; oies, 30-32 fr. p. ; oies, 28 à 32 fr. la c. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; lapins à élever, 3 à 6 fr. p. ; gros à tuer, 15 à 25 fr. p. ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; maïs, 82 à 92 fr. suivant broasage et ventillage.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

A Ais-sur-la-Lys, 31. — 25 petits veaux, 72 à 135 fr. ; 250 veaux, 20 à 36 fr. la c. ; oies, 30-32 fr. p. ; oies, 28 à 32 fr. la c. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; lapins à élever, 3 à 6 fr. p. ; gros à tuer, 15 à 25 fr. p. ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; maïs, 82 à 92 fr. suivant broasage et ventillage.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

A Ais-sur-la-Lys, 31. — 25 petits veaux, 72 à 135 fr. ; 250 veaux, 20 à 36 fr. la c. ; oies, 30-32 fr. p. ; oies, 28 à 32 fr. la c. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; lapins à élever, 3 à 6 fr. p. ; gros à tuer, 15 à 25 fr. p. ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; maïs, 82 à 92 fr. suivant broasage et ventillage.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

A Ais-sur-la-Lys, 31. — 25 petits veaux, 72 à 135 fr. ; 250 veaux, 20 à 36 fr. la c. ; oies, 30-32 fr. p. ; oies, 28 à 32 fr. la c. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; lapins à élever, 3 à 6 fr. p. ; gros à tuer, 15 à 25 fr. p. ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; maïs, 82 à 92 fr. suivant broasage et ventillage.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

A Ais-sur-la-Lys, 31. — 25 petits veaux, 72 à 135 fr. ; 250 veaux, 20 à 36 fr. la c. ; oies, 30-32 fr. p. ; oies, 28 à 32 fr. la c. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; lapins à élever, 3 à 6 fr. p. ; gros à tuer, 15 à 25 fr. p. ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; maïs, 82 à 92 fr. suivant broasage et ventillage.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

A Ais-sur-la-Lys, 31. — 25 petits veaux, 72 à 135 fr. ; 250 veaux, 20 à 36 fr. la c. ; oies, 30-32 fr. p. ; oies, 28 à 32 fr. la c. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; lapins à élever, 3 à 6 fr. p. ; gros à tuer, 15 à 25 fr. p. ; blé, 128-50 les 100 kilos ; seigle, 46 fr. ; avoine, 38 fr. ; maïs, 82 à 92 fr. suivant broasage et ventillage.

A Arras, 31. — On avait amené 110 veaux de 3.50 à 5.75. — Vente très calme.

BOURSE DE LILLE DU 31 MAI 1934

VALEURS	C. préc.	C. du J.	VALEURS	C. préc.	C. du J.	VALEURS	C. préc.	C. du J.
CHARRONNAGES			CONSEIL. Méc.	215	212	VALEURS DIVERSES		
Albi.....	470	470	Départ. Front.	180	180	Bq. Gen. Ind.	180	180
Amiens.....	375	375	Escat. Capil.	975	980	Créd. Ind. ex. C.	484	484
Arras.....	1650	1650	Fr. de l'Etat	30	30	Créd. Ind. ex. C.	185	185
Béthune.....	787	780	A. Léonard a.	30	30	Créd. Ind. ex. C.	185	185
Boulogne.....	4950	4970	M. de l'Etat	135	135	Créd. Ind. ex. C.	185	185
Bray.....	588	585	Nord et Est.	416	400	Créd. Ind. ex. C.	185	185
Compiègne.....	1928	1938	El. et G. N.	1625	1625	Créd. Ind. ex. C.	185	185
Creil.....	185	187	Jeumont.	410	410	Créd. Ind. ex. C.	185	185
Denain.....	207	204	St. Quentin	870	870	Créd. Ind. ex. C.	185	185
Douai.....	300	294	Valenciennes	680	680	Créd. Ind. ex. C.	185	185
Escaut.....	289	284	Tréf. Lens	574	574	Créd. Ind. ex. C.	185	185
Fr. de l'Etat	30	30	Tréf. Lens	574	574	Créd. Ind. ex. C.	185	185
Gouy-Servins	207	204	Tréf. Lens	574	574	Créd. Ind. ex. C.	185	185
Lens.....	207	204	Tréf. Lens	574	574	Créd. Ind. ex. C.	185	185
Ligny-lez-Air	480	480	Tréf. Lens	574				